



©Gérard Benoît à la Guillaume 2018

La région de crêtes située entre le Chasseron et le Creux-du-Van constitue un ensemble paysager remarquable dont une partie importante est protégée. Cet espace est aujourd’hui proche de l’état naturel et exempt de grandes infrastructures, l’un des derniers sites peu dérangés, propice à une faune et une flore très riches. Les usages agro-pastoraux ont façonné un paysage de pâturages boisés, qui est aussi particulièrement attrayant pour les activités de délasserment (randonnée, ski de fond, etc.). Cet espace précieux est actuellement menacé par l’édification d’une quarantaine d’éoliennes de très grande taille (environ 200 mètres) réparties en trois parcs (Grandsonnaz, Grandevent et Provence). Outre leur impact paysager considérable, ces projets impliquent la construction de nombreux kilomètres de routes nouvelles dans les pâturages boisés.

Les signataires de la pétition demandent aux organes législatifs des communes territoriales concernées (Fiez, Bullet, Grandevent Fontaines-sur-Grandson, Mauborget, Tévenon, Provence, Bonvillars, Concise) ainsi qu’au Grand conseil vaudois :

1. De préserver et valoriser le paysage et les écosystèmes de cette région,
2. De renoncer à toute implantation d’éoliennes industrielles,
3. De prendre, à l’échelon cantonal, toute mesure utile à la sauvegarde urgente du site et de faire adapter la planification cantonale en conséquence.

Nom	Prénom	No postal et localité	Signature	Contrôle

A retourner à « Sauvez Chasseron – Creux-du-Van », Paysage-Libre Vaud, chemin de Mandou 5, 1041 Bottens
 Votre aide est bienvenue au compte spécial BCV « Chasseron – Creux-du-Van »: CH74 0076 7000 5542 8352 4